

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion restreinte du Lundi 25 avril 2022

Président : M. J.J. FOPPIANI

Présents : V. MONNEY

Pour Information, la Commission Futsal se réunit tous les LUNDIS.

Merci de nous transmettre vos demandes de modifications le lundi midi au plus tard.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le lundi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

RAPPEL

23974556 – CAL 94 FUTSAL 1 / CHAMPIGNY FC 2 D1 du 13/03/22

Reprise du dossier en retour de la Commission de Discipline du 12 Avril 2022 sanctionnant le club de CAL 94 FUTSAL 1 comme suit :

- **3 matchs fermes et 3 matchs avec sursis de suspension de gymnase pour des utilisations répétées d'engins pyrotechniques et engins explosifs**
- **Désignation d'un délégué à la charge du club de CAL 94 FUTSAL 1 sur les 2 derniers matchs à domicile.**

La Commission demande au club de CAL 94 FUTSAL 1 de bien vouloir lui transmettre au plus vite l'adresse du (des) gymnase(s) de substitution hors la commune pour les 2 dernières rencontres à domicile avec les horaires associés pour les dates du :

- **23 avril 2022 contre VISION NOVA, forfait avisé de VISION NOVA 2**
- **14 mai 2022 contre VITRY ASC, fournir l'adresse du gymnase de remplacement**

FUTSAL D2

24062372 – VSG FUTSAL 2 / SAINT MAURICE AJ 2 D2 du 22/04/22

Courriel de SAINT MAURICE AJ et réception de la FMI de la rencontre.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait du club de SAINT MAURICE AJ 2, entraînant son forfait général. AVIS AUX CLUBS CONCERNES.

(Rappel)

23974565 – CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 / VITRY CA 2 Futsal D1 du 25/03/22 FUTSAL D1

Courriel de VITRY CA nous informant de deux matchs en 24h.

La Commission reporte la rencontre au vendredi 29/04/2022 au Gymnase ISSAURAT, Rue Louis PASTEUR – 94000 Créteil à 21h30.

Coupe Du Val De Marne Futsal

Tirage au sort des ½ finale de la Coupe du Val de Marne Futsal

SAMEDI 07 MAI 2022

(Effectué par M. Denis TURCK, Président du District)

Match N°1 :

24498653 : CHAMPIGNY FC 2 / CHAMPIGNY FC 1 du 30/04/2022 VS

24298812 : C'NOUES/VITRY CA 1 du 26/04/2022

Match N°2 :

CRETEIL FUTSAL US 2 / VSG FUTSAL 1

Consulter le tirage sur le site du District du Val de Marne.

<https://districtvaldemarne.fff.fr/competitions/?id=389444&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

2 Arbitres officiels à la charge du club recevant.